

BANQUES FRANÇAISES : QUAND LE VERT VIRE AU NOIR

L'argent du changement climatique
derrière le greenwashing des banques



Embargo au jeudi 5 novembre 2015 00h01 GMT

FairFinanceFrance

Banques françaises : quand le vert vire au noir

Cette étude a été réalisée par



OXFAM
France



**Les Amis
de la Terre**

dans le cadre du projet Fair Finance France

FairFinanceFrance

www.fairfinancefrance.org

www.jechangedebanque.eu

www.financeresponsable.org

Auteur : Alexandre Naulot, Oxfam France

Relecture : Lucie Pinson, Yann Louvel, Marion Cosperec, Caroline Prak, Clara Jamart, Nicolas Vercken, Claire Fehrenbach

Création et maquette : Marion Cosperec

Contact : Marion Cosperec, chargée de communication et relations médias, Oxfam France
mcosperec@oxfamfrance.org - +33 7 68 30 06 17



Ce rapport a été produit avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

Son contenu relève de la seule responsabilité d'Oxfam France et des Amis de la Terre France et ne reflète pas nécessairement les positions de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et de ses services.

Derrière leurs discours, les grandes banques françaises mais aussi internationales continuent de financer les énergies fossiles dans des proportions bien supérieures et au détriment de leurs soutiens aux énergies renouvelables.

L'étude de leurs soutiens aux énergies fossiles et renouvelables depuis le sommet sur le climat de Copenhague et leur évolution ne montre qu'une chose : les banques françaises et internationales sont loin d'avoir pris le chemin de la transition énergétique. A moins d'un mois de l'ouverture de la COP21 à Paris, elles n'ont plus un instant à perdre pour s'engager pleinement dans la transition énergétique, sortir des énergies fossiles et réorienter leurs soutiens vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.



Des banques françaises et internationales fossilisées

- Entre 2009 et 2014, soit depuis le dernier grand sommet sur le climat de Copenhague, les 25 premières banques internationales ont consacré 847 milliards d'euros aux énergies fossiles.
- Les banques françaises ne sont pas en reste. Sur la même période, les cinq principales banques françaises ont accordé 129 milliards d'euros aux énergies fossiles.
- Sur la même période, BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale sont les trois plus grandes banques fossiles françaises et figurent dans le top 15 des banques fossiles internationales. Elles ont consacré à elles seules 118 milliards d'euros aux énergies fossiles.



Les énergies renouvelables éclipsées

- Entre 2009 et 2014, les 25 plus grandes banques françaises ont soutenu les énergies renouvelables à hauteur de 89 milliards d'euros, contre 847 milliards au profit des énergies fossiles, soit 9,5 fois plus.
- Depuis 2009, pour chaque euro dégagé au profit des énergies renouvelables, les banques françaises offrent 7 euros aux énergies fossiles. En effet, entre 2009 et 2014, les cinq principales banques françaises ont accordé 18 milliards aux énergies renouvelables contre près de 129 milliards d'euros aux énergies fossiles.
- Depuis le dernier grand sommet climatique de Copenhague en 2009, les banques françaises n'ont pas changé de comportement et continuent de privilégier les énergies fossiles.
- A ce rythme, les soutiens des banques françaises aux énergies renouvelables ne dépasseront jamais ceux apportés aux énergies fossiles.



BNP Paribas, sponsor de la COP21 et 1ère banque fossile française

- BNP Paribas – sponsor officiel de la COP 21 – est classée 1ère première banque fossile au niveau français et 5ème au niveau international, avec près de 52 milliards d'euros aux énergies fossiles depuis 2009.
- BNP Paribas est la banque qui soutient le plus les énergies fossiles par rapport aux énergies renouvelables. Avec 6 milliards d'euros consacrés à ce secteur, elle soutient 9 fois plus les fossiles que les énergies renouvelables.

A moins d'un mois de l'ouverture de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21), il est urgent d'accélérer et de concrétiser les mesures nécessaires pour tenir l'objectif international de limiter le réchauffement de la planète en-dessous des 2°C d'ici 2100¹. Pour répondre à cette urgence climatique, sortir de notre modèle énergétique fossilisé est aujourd'hui indispensable.

Première cause du changement climatique, l'utilisation des énergies fossiles est responsable de 80 % des émissions de CO2 à l'échelle mondiale et de 65 % des émissions de gaz à effet de serre². Pour mettre un terme aux dérèglements du climat, les scientifiques s'accordent à dire que nous devons renoncer à exploiter les deux tiers des réserves connues d'énergies fossiles et plus de 80 % des réserves de charbon³. Et nous avons très peu de temps pour changer de cap : selon les experts, les émissions mondiales devront atteindre un pic en 2020 et diminuer fortement par la suite⁴. Les cinq prochaines années sont ainsi cruciales pour infléchir la hausse des températures et éviter le pire des scénarios.

S'il est urgent de développer massivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, il est encore plus indispensable de mettre un terme à l'ensemble des financements et investissements publics et privés aux énergies fossiles. Aucune transition énergétique véritable ne pourra aujourd'hui se faire sans une réallocation des flux financiers internationaux des énergies fossiles vers une économie non carbonée. Au cœur de l'économie, les banques doivent choisir entre maintenir leurs soutiens climaticides ou, au contraire, réorienter leurs financements vers une transition écologique socialement juste.

A moins d'un mois de la COP21, et alors que les banques multiplient les déclarations d'intention à participer aux efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques, voire que certaines d'entre elles - Bank of America, Crédit Agricole, Citigroup, et surtout Natixis⁵, la banque de financement et d'investissement du groupe Banques Populaires Caisse d'épargne (BPCE) - s'engagent à réduire leurs soutiens au charbon, il est essentiel d'analyser et de comparer ceux aux énergies fossiles et aux énergies renouvelables. Et le constat est consternant : derrière leurs discours, les grandes banques françaises mais aussi internationales continuent de financer largement les énergies fossiles, et ceci dans des proportions bien supérieures et au détriment de leurs soutiens aux énergies renouvelables qui, elles, peinent à augmenter. La communication « verte » des banques ne résiste pas à l'épreuve des chiffres.

Les actions étatiques pour encourager les investissements des acteurs financiers privés des énergies fossiles vers les renouvelables sont, elles aussi, très en deçà de l'urgence actuelle. Certes, la récente Loi sur la Transition Energétique⁶ constitue une première avancée, en obligeant les entreprises et institutions financières à évaluer et réguler les impacts de leurs activités sur les changements climatiques. Toutefois, le retard des banques françaises démontre que la France doit aller plus loin.

Fair Finance France, avec Oxfam France et les Amis de la Terre ont réalisé cette étude « Banques françaises : quand le vert vire au noir » en se reposant sur les analyses de Profundo⁷, un cabinet d'étude néerlandais indépendant, qui a comparé les soutiens de 75 banques, dont les 25 plus importantes au niveau international, dans les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) et renouvelables (éolienne, solaire et géothermique) de janvier 2004 à décembre 2014⁸ (cf. « Méthodologie »).

Nos organisations ont souhaité s'attarder sur la période s'étalant entre 2009 et 2014 afin de comprendre l'évolution des soutiens des banques françaises depuis l'année du dernier grand sommet climatique de Copenhague. La place et les soutiens aux deux sources d'énergie des cinq premières banques françaises sont ici mis en lumière. Ces cinq dernières années, les soutiens directs et indirects de BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, BPCE et Crédit Mutuel-CIC aux énergies renouvelables atteignent 18 milliards d'euros contre près de 129 milliards d'euros aux énergies fossiles, soit sept fois plus. Les soutiens de BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole les positionnent parmi les quinze premières grandes banques fossiles internationales.

Les financements d'aujourd'hui détermineront le modèle de demain. A moins d'un mois de l'ouverture de la COP21 à Paris, les grandes banques françaises n'ont plus un instant à perdre pour s'engager pleinement dans la transition énergétique, plutôt que de se cacher derrière une communication mensongère sur des soutiens marginaux aux énergies renouvelables. A l'Etat de s'assurer également que les récalcitrants prendront effectivement le virage de la transition énergétique.

MÉTHODOLOGIE

Cette étude repose sur une analyse globale réalisée par le cabinet d'études indépendant Profundo. Celle-ci porte sur les prêts et les émissions d'actions et d'obligations de 75 banques en direction de 178 entreprises et 540 projets d'énergies renouvelables afin de juger de leurs soutiens financiers aux énergies fossiles et aux énergies renouvelables entre 2004 et 2014. Cette sélection représente 65 % des émissions totales de gaz à effet de serre du secteur énergétique et plus de 53 % des émissions de gaz à effet de serre totaux. Le détail complet de la méthodologie ainsi que la liste de banques et des entreprises couvertes sont disponibles en anglais sur le site Fair Finance Guide international et Fair Finance France : ici.

Profundo a analysé les bases de données financières et industrielles telle que Thomson One et Bloomberg, les rapports annuels des entreprises sélectionnées, leur documentation boursière et d'autres publications telles que la presse financière.

Les 75 banques incluent les 25 premières banques internationales sélectionnées en fonction de leurs actifs grâce à la base de données Bloomberg Equity screener. Les autres banques sont celles étudiées par les 8 coalitions associatives appartenant au réseau Fair Finance Guide International. Sur cette base, les cinq premières banques françaises ont été sélectionnées : BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, Banques Populaires Caisse d'épargne et le Crédit-Mutuel CIC. Les trois premières font partie des 25 premières banques internationales, les deux dernières du top 100.

Les 178 entreprises incluent les 25 premières entreprises mondiales de production d'électricité et les entreprises de chaque coalition nationale représentant 75 % du marché énergétique national. Parmi les 540 projets d'énergies renouvelables figurent, pour chaque année de l'étude, les 25 plus importants au niveau mondial et les 10 plus importants au niveau national.

Cette sélection inclut les secteurs suivants : la production électrique grâce au pétrole, au gaz, au charbon, et les sources d'énergie renouvelable et saines (éolienne, solaire et géothermique). Elle exclut l'énergie hydraulique, nucléaire, houlomotrice, marémotrice, issue de la biomasse et des agro-carburants. Lorsqu'une comparaison est effectuée entre la part des énergies fossiles et celle des énergies renouvelables dans l'ensemble des financements énergétiques des banques, celles-ci sont nommées « autres ».

Les raisons de ces exclusions sont les suivantes. Concernant l'énergie hydraulique, les grands barrages sont responsables d'environ 4% des émissions de gaz à effet de serre. Ils altèrent les rivières mondiales et sont à l'origine du déplacement de millions de personnes dans le monde. Même la petite hydroélectricité (moins de 10 MW), si elle ne prend pas en compte les besoins des communautés ou de ses impacts sur les rivières et les ruisseaux, peut reproduire un grand nombre de ces impacts négatifs. Enfin, les banques françaises ne différencient pas la part de leurs soutiens au micro-hydraulique et aux grands barrages. Hors, cette étude n'était pas en mesure d'étudier au cas par cas l'impact environnemental de chaque projet micro hydro-électrique. A grande échelle, la récolte, la combustion de la biomasse forestière ou la production d'agro-carburants accroît le changement climatique car elle nécessite un apport important en énergies fossiles et provoque une destruction massive des puits carbonés (forêts, tourbières et prairies). La production d'agro-carburants met en péril la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation des populations les plus vulnérables, provoque des déplacements de populations et est un véritable moteur de la volatilité des prix alimentaires et des accaparements de terre. Les technologies liées à l'énergie des vagues et des marées bénéficient d'un statut pré-commercial et leurs impacts environnementaux n'ont pas encore été analysés. L'énergie nucléaire est une source d'énergie inefficace et coûteuse qui comporte des risques sociaux et environnementaux importants liés à l'extraction de l'uranium, l'exploitation des centrales nucléaires et l'élimination des déchets nucléaires. Elle n'est pas une alternative viable aux énergies fossiles.

Les activités financières incluent financements de projets, les prêts, émissions d'actions et d'obligations. Elle comprend notamment les opérations de refinancement au profit des énergies fossiles et des renouvelables car nos associations considèrent qu'il s'agit d'un soutien engagé par la banque au profit d'un projet ou d'une entreprise liés à ces secteurs. Elle exclut les financements bilatéraux des banques, du fait du manque de transparence des banques sur ces activités.

Ainsi, si ces données demeurent celles les plus complètes à ce jour et suffisent à révéler les tendances importantes, les montants accordés aux énergies fossiles et renouvelables peuvent être plus élevés que ceux révélés dans cette étude, du fait de l'exclusion des prêts bilatéraux et de la sélection des entreprises.

Trois banques françaises dans le top 15 international des banques fossiles

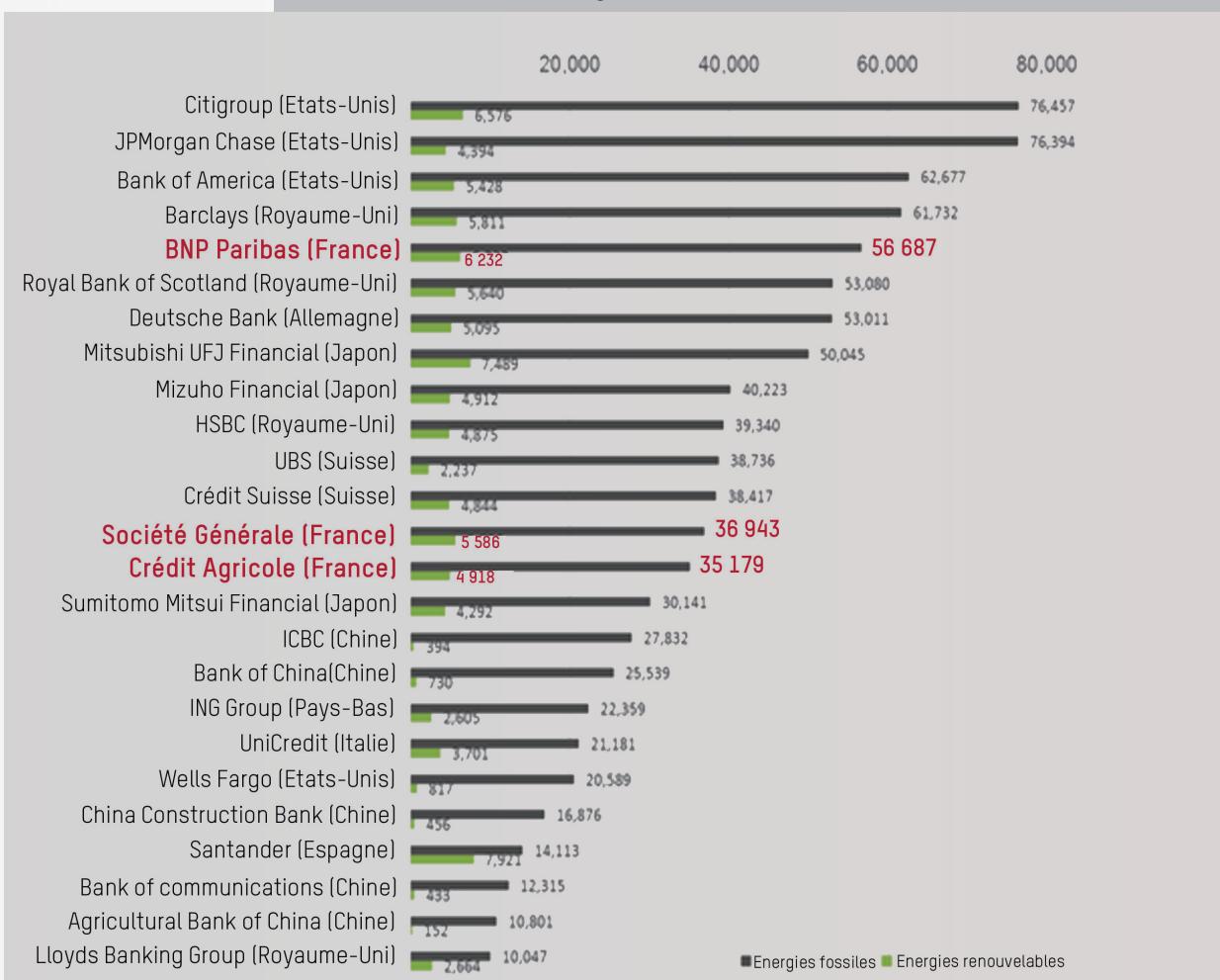
Entre 2009 et 2014, soit depuis le dernier grand sommet sur le climat de Copenhague, les 25 premières banques internationales ont consacré 89 milliards d'euros aux énergies renouvelables contre 847 milliards d'euros aux fossiles, soit 9,5 fois plus.

Sur le plan international, les trois premières banques françaises se situent dans le top 15 en matière de soutiens aux énergies fossiles : BNP Paribas détient la 5ème position mondiale, Société générale et Crédit Agricole sont respectivement à la 13ème et 14ème position.

La France, à travers ses grandes banques nationales, participe ainsi largement au développement mondial des énergies fossiles. Les banques françaises comptent pour 14% des financements des 25 premières banques internationales aux énergies fossiles. Le secteur bancaire français est ainsi le 3ème plus carboné au monde après les Etats-Unis et le Royaume Uni.

Elles occupent aussi 18% des financements marginaux accordés aux énergies renouvelables. Hélas, cela ne suffit pas à compenser les lourds soutiens financiers que les banques françaises et internationales accordent aux énergies fossiles. Entre 2009 et 2014, pour 1 euro dans les énergies renouvelables, les banques françaises ont consacré 7 euros dans les énergies fossiles.

Classement des 25 plus grandes banques internationales au regard de leurs soutiens aux énergies fossiles (2009 - 2014) (en millions de dollars)



Le classement des banques internationales est réalisé en fonction de leurs soutiens directs et indirects (financements de projets, prêts, émissions d'actions et d'obligations) accordés aux énergies fossiles, tout en fournissant une comparaison avec ceux dirigés vers les énergies renouvelables.

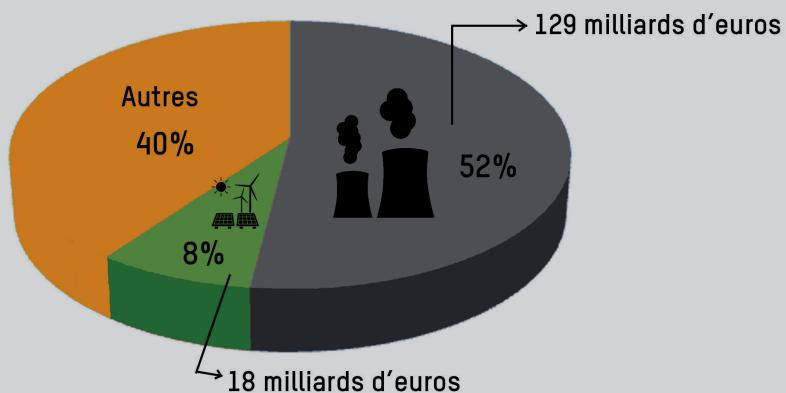
A les écouter, les principales banques françaises sont aujourd’hui actrices de la transition énergétique. C'est oublier leurs soutiens considérables aux énergies fossiles, et le fossé observé entre ces soutiens et ceux accordés aux énergies renouvelables.

BANQUES FRANÇAISES, BANQUES FOSSILES

Entre 2009 - année du dernier grand sommet sur le climat à Copenhague - et 2014, les banques françaises ont consacré seulement 18 milliards d'euros aux énergies renouvelables et près de 129 milliards d'euros aux énergies fossiles, soit sept fois plus. Ainsi, depuis 2009, pour 1 euro dans les énergies renouvelables, les cinq premières banques françaises ont consacré 7 euros aux énergies fossiles.

Au-delà des volumes financiers, l'analyse de la répartition des financements énergétiques des principales banques illustre parfaitement la place d'honneur réservée aux énergies fossiles dans leurs soutiens. Ainsi sur l'ensemble de leurs financements énergétiques, en prenant en compte les autres sources d'énergies, les banques françaises ont consacré, en moyenne, 52% de leur soutiens énergétiques aux fossiles contre seulement 8% aux renouvelables.

Soutiens financiers des banques françaises aux différentes énergies en part et pourcentage des fossiles, renouvelables et autres (2009-2014) (en millions d'euros)



A elles seules, sur la période 2009-2014, BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole ont consacré 15 milliards d'euros aux énergies renouvelables contre 118 milliards d'euros aux énergies fossiles. Au total, leurs soutiens aux énergies fossiles est près de huit fois plus important que ceux accordés aux renouvelables. Ces trois banques occupent largement la tête du classement français depuis le début de la décennie.

On retrouve la concentration classique du secteur bancaire français. Entre 2009 et 2014, les financements de ces trois grandes banques représentent plus de 91 % du total des soutiens français accordés aux énergies fossiles. BNP Paribas est, à elle-seule, responsable de 40 % des soutiens accordés aux énergies fossiles.

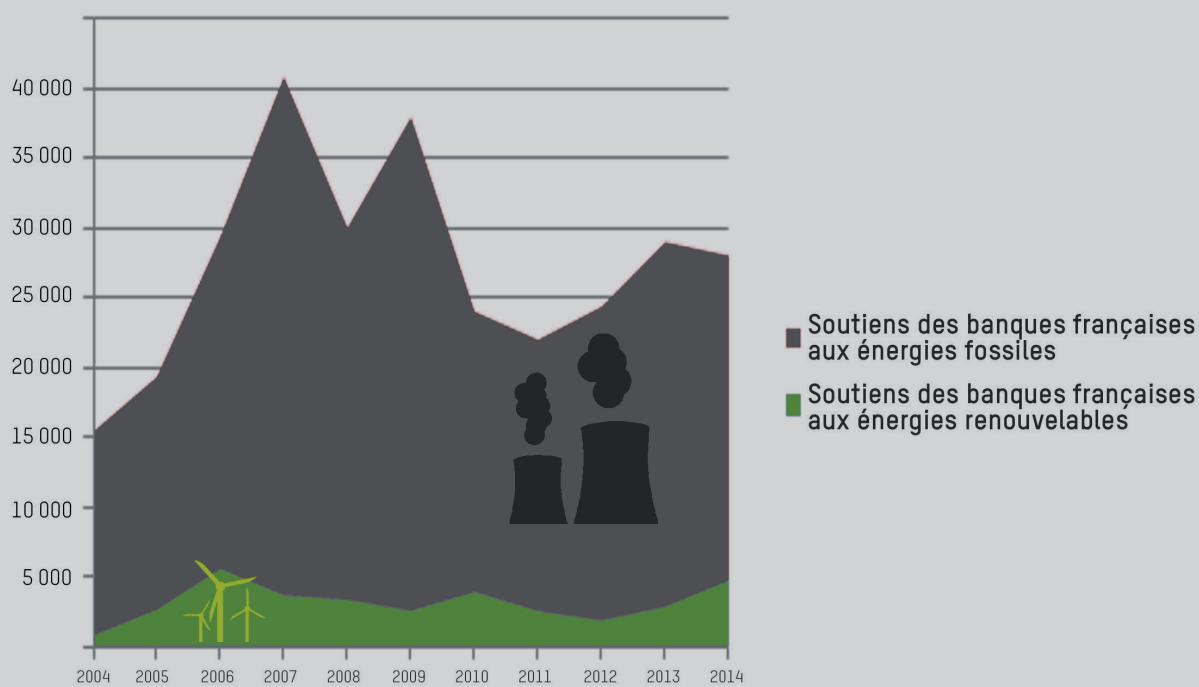
BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole comptent aussi pour près de 86 % des soutiens financiers du secteur bancaire français accordés aux énergies renouvelables sur cette période. Elles ont donc un rôle crucial à jouer dans le développement des énergies renouvelables tant leurs moyens leur permettent d'avoir un effet de levier dans ce secteur. Pour le moment, les montants ne sont malheureusement pas à la hauteur des enjeux.

Pourtant, les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives, parfois déjà même plus que les autres sources d'énergie sur certains marchés⁹. Lorsque les coûts des conséquences de l'inaction face au changement climatique sont évaluées à 5% du PIB mondial¹⁰, ne rien faire n'est aujourd'hui économiquement plus viable. Les banques françaises ne peuvent plus attendre : elles doivent réorienter dès maintenant leurs activités en direction des énergies renouvelables

UNE ÉVOLUTION CLIMATICIDE

« Finance verte », « lutte contre le changement climatique », « réduction de l'empreinte carbone » « finance à impact positif » sont des termes de plus en plus employés dans la communication des banques françaises (Cf. encadré « Alerte Greenwashing »). Afin de déterminer si une baisse des énergies fossiles et une inflexion claire au profit des énergies renouvelables apparaissaient, il est nécessaire d'observer les tendances sur les dix et cinq dernières années. Les banques sont loin d'avoir pris le virage de la transition énergétique.

Evolution des soutiens aux énergies fossiles et renouvelables des cinq plus grandes banques françaises (2004-2014) (en millions d'euros)



Le graphique ci-dessus démontre les soutiens directs et indirects (financements de projets, prêts, émissions d'actions et d'obligations) des banques françaises – BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel – CIC - aux énergies fossiles et énergies renouvelables de 2004 à 2014.

Le constat est sans appel :

- Ces dix dernières années, toutes banques confondues, les grandes variations en termes de soutiens financiers ont principalement été en faveur des énergies fossiles, qui ont connu des pics de financement majeurs. Surtout, les soutiens bancaires ne dépassent généralement les 19 milliards d'euros par an. De leur côté, les financements aux énergies renouvelables oscillent entre 2 et 5,5 milliards d'euros par an. Ainsi si l'amplitude de l'écart de financements des fossiles par rapport aux renouvelables est variable, elle demeure toujours très élevée.
- Depuis le dernier grand sommet de Copenhague en 2009, il n'y a eu aucune inflexion majeure. Les soutiens des énergies fossiles reprennent leur augmentation dès 2011. Les soutiens aux énergies renouvelables continuent leur oscillation sans réelle augmentation nette.

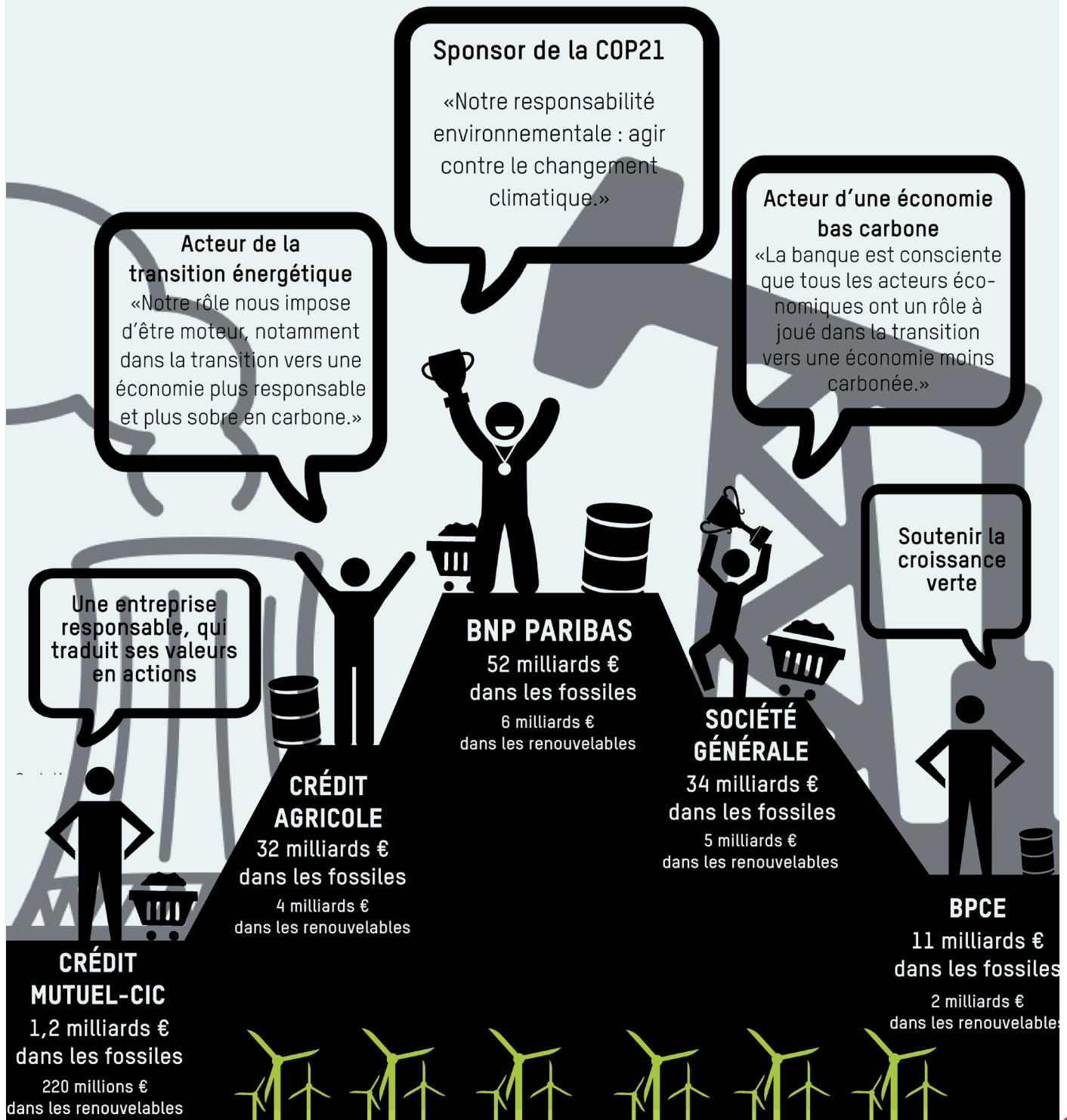
Pourtant sans arrêt des soutiens aux énergies fossiles et sans augmentation significative de l'effort vers les énergies renouvelables, aucune transition énergétique au Nord et au Sud permettant de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, ne sera possible.



Crédits photo : Anthony Weller/Archimage

ALERTE GREENWASHING : UNE COMMUNICATION VERTE À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

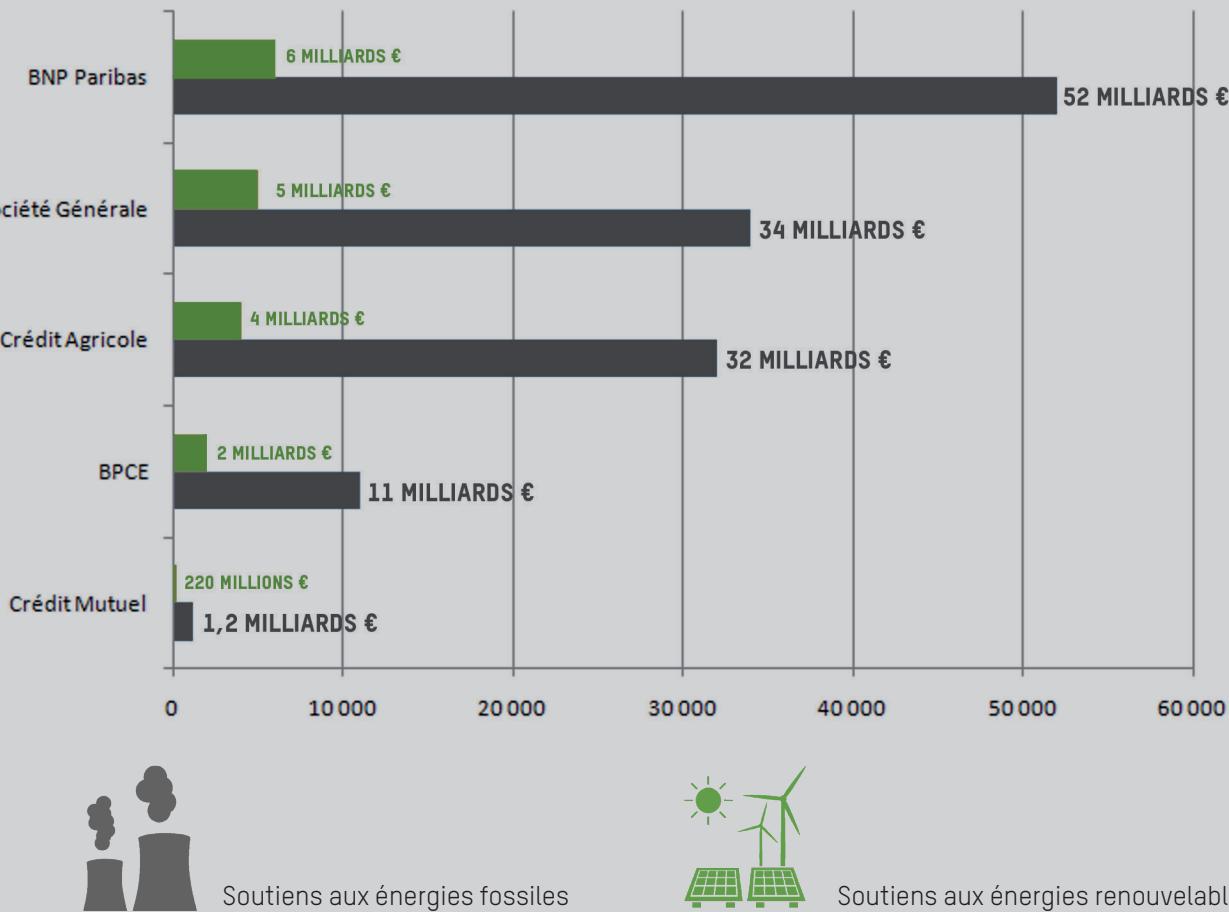
Depuis de nombreuses années, et plus encore avec la tenue de la COP21 à Paris, les grandes banques françaises soignent leur communication, afin de présenter une image montrant leur prise en considération de l'urgence climatique. Mais derrière le vernis, la réalité est bien moins verte. Entre slogan et réalité des chiffres, le « greenwashing » des banques leur est souvent reproché.



CES SPONSORS BANCAIRES QUI NUISENT AU CLIMAT

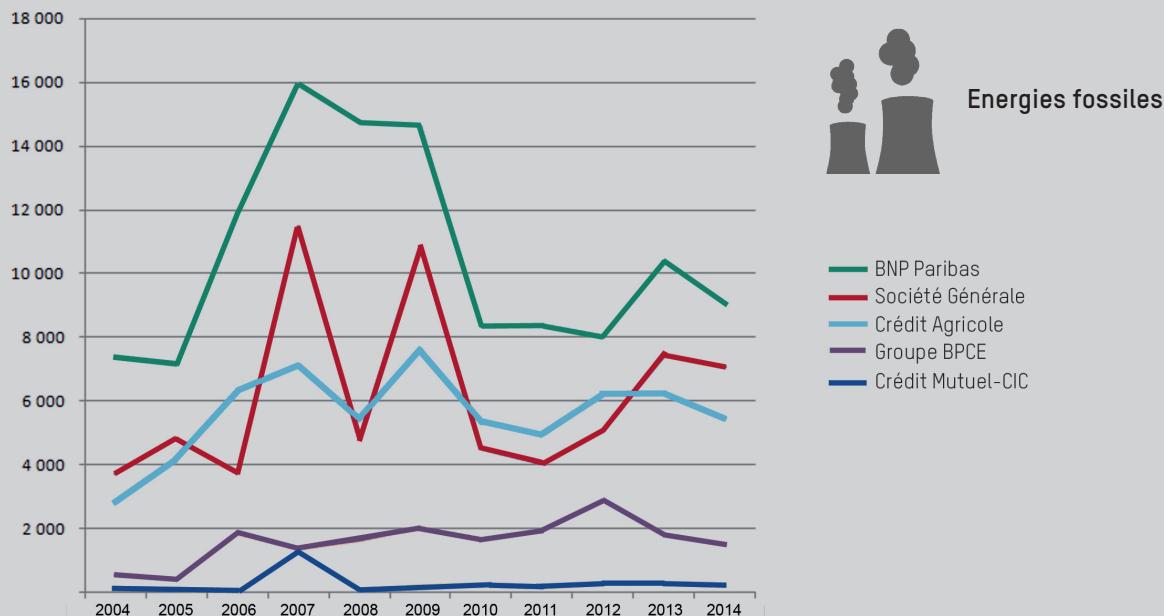
Derrière le constat d'un secteur bancaire français encore largement fossilisé, l'étude détaillée des soutiens de chaque grande banque nationale laisse apparaître les champions incontestables du changement climatique. BNP Paribas remporte la palme dans la catégorie fossile, avec près de 52 milliards d'euros accordés aux énergies fossiles depuis le dernier grand sommet sur le climat à Copenhague en 2009, alors que la banque est cette année l'un des sponsors de la COP21.

Evolution des soutiens financiers des cinq premières banques françaises aux énergies fossiles et renouvelables (2004-2014) (en millions d'euros)



Le classement des banques françaises est réalisé en fonction de leurs soutiens directs et indirects (financements de projets, prêts, émissions d'actions et d'obligations) accordés aux énergies fossiles, tout en fournissant une comparaison avec ceux dirigés vers les énergies renouvelables.

Evolution des soutiens financiers des cinq premières banques françaises aux énergies fossiles et renouvelables (2004-2014) (en millions d'euros)



Les graphiques ci-dessus montrent les soutiens directs et indirects (financements de projets, prêts, émissions d'actions et d'obligations) de chaque banque française – BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, BPCE et Crédit Mutuel – CIC – aux énergies fossiles et énergies renouvelables de 2004 à 2014.



BNP Paribas, sponsor de la COP21, champion incontesté des énergies fossiles

BNP Paribas est la première banque fossile au niveau français, et la 5ème au niveau international, avec uniquement 6 milliards d'euros consacrés aux énergies renouvelables et près de 52 milliards d'euros aux énergies fossiles depuis 2009. Depuis 2009, BNP Paribas a soutenu neuf fois plus les énergies fossiles que les énergies renouvelables¹². **De toutes les banques françaises, BNP Paribas est la banque qui soutient le plus les énergies fossiles par rapport aux énergies renouvelables.**

Enfin, les énergies fossiles représentent plus de la moitié de ses financements énergétiques, à hauteur de 57%, contre seulement 7% dévolus aux énergies renouvelables.

Les graphiques ci-dessus montrent que BNP Paribas devance de loin ses concurrentes directes en matière de soutiens aux énergies fossiles :

- Ces cinq dernières années, BNP Paribas est à elle-seule responsable de 40 % des soutiens bancaires français accordés aux énergies fossiles.
- Depuis 2004, ses soutiens annuels directs et indirects aux énergies fossiles ont systématiquement dépassé 7 milliards d'euros. A l'inverse, ceux accordés aux énergies renouvelables n'ont jamais dépassé deux milliards d'euros, à l'exception de 2006.
- Au niveau de ses contributions aux énergies fossiles, BNP Paribas dépasse largement et systématiquement ses concurrentes. En effet, de 2009 à 2014, elle a consacré près de 18 milliards d'euros de plus aux énergies fossiles que Société Générale et Crédit agricole. Durant ces cinq années, Société Générale a consacré près de 34 milliards d'euros aux énergies fossiles et le Crédit Agricole un peu plus de 32 milliards d'euros.

Ces chiffres contredisent entièrement les déclarations et engagements de la BNP Paribas en faveur de la lutte contre le changement climatique. A l'heure de l'urgence climatique, son soutien officiel à la COP21 ne suffit pas à cacher sa forte contribution aux énergies fossiles et son rôle marginal dans les énergies renouvelables.



Société Générale et Crédit Agricole au coude à coude sur le podium des fossiles

Tout comme BNP Paribas, ces deux grandes banques françaises sont loin d'être des acteurs au service de la transition énergétique depuis dix ans. Par ailleurs, depuis 2009, la Société Générale et le Crédit Agricole se talonnent en matière de soutiens aux énergies fossiles.

La première a fourni 5 milliards d'euros aux énergies renouvelables contre 34 milliards de d'euros aux énergies fossiles, soit près de sept fois plus entre 2009 et 2014. Elle consacre 60% de ses soutiens aux énergies fossiles contre seulement 6% aux énergies renouvelables.

En dix ans, les soutiens financiers de la Société Générale aux énergies fossiles ont toujours dépassé les 3,5 milliards d'euros par an. La banque atteint parfois des sommets en matière de financement des énergies fossiles, avec 11 milliards de d'euros en 2007 et 2009 et 8 milliards de d'euros il y a deux ans seulement.

Or, son appui aux énergies renouvelables se situe en moyenne en dessous du milliard d'euros et n'atteint qu'1,5 milliard d'euros en 2014. Les grandes variations de ces dernières années indiquent que Société Générale ne semble pas avoir pris véritablement conscience du changement climatique et qu'elle ne s'inscrit pas dans une politique de long terme en faveur du climat. Surtout au regard de sa 13ème place au classement international des plus grandes banques fossiles.

Le Crédit Agricole a un comportement assez similaire à celui de la Société Générale et la talonne aussi bien au niveau du classement français qu'international, dont il occupe la 14ème place.

Depuis 2009, il a fourni uniquement 4 milliards d'euros aux énergies renouvelables et près de 32 milliards d'euros aux énergies fossiles, soit 7 fois plus. L'analyse de la composition de ses financements énergétiques montre, là encore, que le Crédit Agricole suit de près ses deux concurrentes, avec 56% de ses soutiens vers les énergies fossiles et 8% au profit des énergies renouvelables.

Depuis dix ans, la banque « verte » n'a cessé de flirter avec les 5,5 milliards d'euros annuels au profit des énergies fossiles et ne dépasse le milliard d'euros alloués aux énergies renouvelables qu'en 2006 et 2014.

Si le Crédit Agricole a fait quelques avancées cette année pour diminuer ses soutiens aux énergies fossiles, notamment au charbon, la Société Générale a été plus timide. Au regard des montants versés et des écarts de financements, toutes deux doivent opérer de grands changements dans leurs politiques de financements et d'investissements.



Les Banques populaires – Caisse d'Epargne (BPCE) au pied du podium des banques fossiles

Si le groupe BPCE finance moins les énergies fossiles que ses concurrentes, elle est loin d'être un acteur négligeable dans le réchauffement de notre planète.

Depuis 2009, la banque a consacré 2 milliards d'euros aux énergies renouvelables et 11 milliards d'euros aux énergies fossiles. L'écart entre ses soutiens aux deux sources d'énergie est un peu moins grand que celui des premières banques fossiles françaises mais n'en reste pas moins élevé, avec des financements presque cinq fois plus importants vers les énergies fossiles. Depuis 2009, sur l'ensemble de ses financements énergétiques, elle a ainsi consacré 13% de ses soutiens financiers aux énergies renouvelables et 44% aux énergies fossiles. Le groupe BPCE est ainsi la seule banque française à dépasser la ligne de 10% de ses soutiens énergétiques vers les renouvelables. Un record bien bas.

En volume financier, BPCE continue de prioriser, depuis dix ans, les soutiens fossiles au détriment des renouvelables. Elle n'a dépassé le seuil d'un milliard d'euros qu'en 2006 et elle approche souvent celui de deux milliards d'euros pour les énergies fossiles, avec un pic à 3 milliards en 2012.



Le Crédit Mutuel – CIC, un acteur financier fossilisé dans une moindre mesure

Le groupe Crédit Mutuel – CIC reste un acteur « négligeable » par rapport aux quatre premières banques françaises. Depuis 2009, il a consacré près de 1,5 milliards d'euros aux énergies fossiles et 242 millions d'euros aux énergies renouvelables. Si ces volumes financiers sont moindres, il continue de prioriser les énergies fossiles en soutenant plus de cinq fois plus ces dernières que les énergies renouvelables. Sur l'ensemble de ses soutiens énergétiques, le Crédit Mutuel a consacré 6% de ses soutiens financiers aux énergies renouvelables et 43% aux énergies fossiles, et restent ainsi dans la tendance française en faveur du changement climatique.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Malgré l'urgence à mettre un terme à notre dépendance aux énergies fossiles, les grandes banques françaises soutiennent toujours massivement les énergies fossiles et peinent à augmenter de manière constante et à la mesure des enjeux, leurs soutiens aux énergies renouvelables. Or, la transition énergétique ne sera jamais atteinte sans une sortie définitive des banques et investisseurs des énergies fossiles et un report de leurs soutiens financiers des énergies fossiles à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Par ailleurs, afin d'emmener le secteur financier français sur la route de la transition énergétique, le gouvernement français a de toute évidence son rôle à jouer. La France est déjà à l'initiative en ayant imposé, dans le cadre de Loi sur la transition énergétique, aux entreprises et investisseurs de divulguer plusieurs informations relatives à l'impact de leurs activités sur le climat et aux mesures mises en place afin d'y remédier. Alors que le Gouvernement sera amené dans les mois qui viennent à mettre en place progressivement ces dispositions, il devra non seulement garantir leur ambition, mais aussi leur évolution dans le temps, en coordination avec les instances internationales engagées dans la réorientation des flux financiers privés vers la transition énergétique.

Nous demandons aux banques de :

- S'engager à sortir des énergies fossiles, à commencer par le charbon d'ici le sommet sur le climat de décembre 2015. La sortie du charbon devra s'effectuer d'ici 2020 au plus tard. Tout engagement devra être suivi de la publication d'un plan de sortie de ces secteurs, incluant un plan détaillé et des objectifs précis pour chacun de leurs activités et services financiers.
- Transférer l'ensemble de ces soutiens aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Publier les montants globaux et détaillés de l'ensemble de leurs soutiens annuels aux secteurs industriels clés, dont le secteur énergétique, par type de soutiens – financements directs, indirects et des investissements, des émissions d'actions et d'obligations, du conseil et tout autre service financier.
- Evaluer l'impact de leurs activités et services sur le changement climatique et adopter des objectifs de réduction de leurs émissions de GES cohérents avec les objectifs internationaux de réchauffement climatique.

Nous demandons au gouvernement français de :

- Respecter l'ambition de la loi qui n'est pas de mettre en place une simple « empreinte carbone » – c'est-à-dire l'évaluation des émis-à-dire l'évaluation des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre associées aux entreprises financées par les banques – mais bel et bien de contraindre les banques et investisseurs à appliquer de réels objectifs de gestion de leurs financements et portefeuilles afin d'une part de limiter leur impact sur le changement climatique, d'autre part les mettre au service de la transition énergétique.

- Fixer des objectifs quantitatifs de financement permettant aux banques de sortir des secteurs industriels les plus polluants, à commencer le secteur des énergies fossiles et le charbon, et de soutenir les énergies renouvelables et la transition énergétique.
- Mesurer leur exposition au risque climatique : c'est-à-dire l'exposition de la banque et l'investisseur à un risque financier lié au changement climatique.
- Mettre en place des dispositions évolutives, modifiables chaque année, afin de prendre en considération les évolutions méthodologiques nationales et internationales.
- Assurer la promotion internationale des dispositions existantes en France, tout en développant une collaboration technique avec les initiatives internationales existantes afin d'actualiser ces dispositions dans le temps si nécessaire.
- Créer une structure pérenne de suivi. Elle sera notamment responsable d'analyser les résultats publiés par les banques et investisseurs, de consulter les acteurs concernés, de suggérer des évolutions des dispositions existantes en France et, enfin, d'assurer la coordination et la cohérence avec les initiatives et standards internationaux.



NOTES

1. L'accord international climatique conclu à Copenhague en 2009 stipule l'objectif partagé de limiter le réchauffement de la planète en dessous de 2°C. Les Etats les plus touchés par le changement climatique, et notamment les petits Etats insulaires, demande une limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C.

2. International Energy Agency (IEA) (2012) "CO2 Emissions from Fuel Combustion: Highlights" : <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/CO2EmissionsFromFuelCombustionHighlights2014.pdf>

3. Carbon Tracker Initiative and The Grantham Research Institute, LSE (2013) "Unburnable Carbon: Wasted capital and stranded assets" : <http://carbontracker.live.kiln.it/Unburnable-Carbon-2-Web-Version.pdf>

4. Groupe d'experts indépendants sur l'évolution du climat, « Climate Change 2013 : The physical science basis, Fifth assessment report » (2014), disponible au : <http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/>

5. En 2015, ces banques ont en effet pris plusieurs engagements visant à réduire leurs soutiens financiers à l'industrie du charbon :

- Bank of America s'est engagée à réduire ses prêts aux compagnies d'extraction du charbon, ainsi qu'à celles qui ont recours à la technique du « moutain top removal »

- En octobre, la 3ème banque américaine Citigroup, a annoncé qu'elle réduirait elle aussi ses prêts aux entreprises minières de charbon dans le monde. Lignes directrices sociales et environnementales disponible ici : http://www.citigroup.com/citi/environment/data/937986_Env_Policy_FrameWk_WPAPER_v2.pdf

- En octobre 2015, Natixis a annoncé la fin de tout financement de projets à des centrales électriques au charbon et de mines de charbon thermique dans le monde. La nouvelle politique oblige également la banque à renoncer à financer les sociétés dont l'activité repose à plus de 50% sur l'exploitation de centrales électriques au charbon ou de mines de charbon thermique. Communiqué disponible au : <https://www.natixis.com/natixis/upl...>

- En mai et septembre 2015, le Crédit Agricole s'est engagé à ne plus financer de nouveaux projets de mines de charbon, ni les entreprises principalement actives dans l'extraction du charbon, ainsi que de nouvelles centrales ou extension de centrales électriques au charbon dans les pays à haut revenus, tels que définis par la Banque Mondiale (12 % du marché selon Global Coal Plant Tracker). Voir Crédit Agricole S.A. prend de nouveaux engagements face aux enjeux du charbon et du carbone », communiqué de presse du Crédit Agricole du 30 septembre 2015. <http://www.credit-agricole.com/Actu...>

6. L'article 173 de la Loi sur la Transition Energétique (LTE) obligent les banques et entreprises à mesurer et rendre publics les impacts de leurs activités les usages

des produits et services qu'elles fournissent sur le dérèglement climatique. Par ailleurs, les investisseurs publics et privés devront informer leurs contributeurs de leur contribution au financement de la transition énergétique et de leur exposition au risque climatique. L'article de loi est disponible au : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?iSessionId=69D67D7C-DB3ADAE4660F0AD58FAC7592.tpdila07v1?idArticle=LEGIARTI000031048231&cidTexte=LEGITEXT000031047847&dateTexte=20151102>

7. Le site du cabinet d'étude Profundo est disponible au : <http://www.profundoo.nl/page/show/home-122>

8. Les résultats internationaux de cette analyse sont disponibles dans le rapport « Undermining our future » de Fair Finance Guide International : <http://www.fairfinancefrance.org/media/60888/ffg-report-undermining-our-green-future.pdf>

9. Le dernier rapport de l'Ademe démontre ainsi qu'un mix électrique français 100% renouvelable est possible en 2050, du fait de la compétitivité croissante des énergies renouvelables, qui deviendront de plus en plus, voir plus compétitives, que les énergies fossiles.

10. Evaluation établie dès 2006, dans le « Stern review », rapport réalisé par le ministère des finances britannique et coordonné par Nicholas Stern. Disponible ici : http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20080910140413/http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_translations.cfm

11. Les citations sont extraits des rapports RSE et des sites internet des banques :

- BNP Paribas : Rapport RSE 2014, p4 : les 4 piliers d'une banque responsable.
- Société Générale : extrait du communiqué «La Société Générale réaffirme ses engagements à l'occasion de la semaine européenne du développement durable», 1er juin 2015, http://www.societegenerale.com/sites/default/files/flash_info_-_semaine_europeenne_du_developpement_durable_01062015_1.pdf
- Crédit Agricole : Brochure Transition énergétique 2015, <http://credit-agricole.publispeak.com/transition-energetique/#/pageNumber=1>
- BPCE : <http://www.bpce.fr/Engagements/Un-groupe-responsable/Soutenir-la-croissance-verte#>
- Crédit Mutuel-CIC : <https://www.creditmutuel.fr/groupecm/fr/engagements-mutualistes/fonctionnement-interne.html>

12. Dans son rapport RSE de 2015 de BNP Paribas fournit son mix énergétique et indique que 15.8 % des soutiens au secteur énergétique vont à l'hydraulique, sans mentionner la part de ses soutiens au micro-hydraulique (moins de 10MW) et la part à ce qu'on appelle les grands barrages. Dans l'impossibilité de différencier la part des soutiens de BNP Paribas au micro-hydraulique et au grand barrage, en sus de celles évoquées dans la méthodologie, nous avons donc choisi d'exclure la totalité de ces soutiens de nos calculs. Voir : <http://rse2015.bnpparibas.com/en/?profile=particulier#/pageNumber=56>

FairFinanceFrance



Fair Finance France fait partie de l'initiative Fair Finance Guide International, une coalition d'associations dans sept pays, qui a mis au point une grille d'évaluation des politiques de crédit et d'investissement des banques sur un certain nombre de domaines d'activités. Fair Finance France est une initiative portée en France par Oxfam France et appelle les clients des banques à les interpeller pour exiger d'elles qu'elles prennent des engagements forts et se mettent au service de l'économie réelle et d'un monde plus juste.

www.fairfinancefrance.org

Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Elle travaille dans plus de 90 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté. En France, Oxfam mène depuis 25 ans des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle contribue également aux actions humanitaires d'urgence et aux projets de développement du réseau, en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier.

www.oxfamfrance.org

La Fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Crée en 1970, elle a contribué à la fonction du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les Amis de la Terre International. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice climatique et environnementale.

www.amisdelaterre.org